

## Les panneaux d'indications.

Un panneau d'indication n'a pas de valeur d'obligation ou d'interdiction mais il nous permet d'être informé sur la chaussée et tout ce qui nous entoure.

Il est de forme carrée et de couleur avec fond bleu ou blanc avec un liserai bleu.

Il est en règle générale un panneau de position c'est à dire qu'il est placé à l'endroit même de ce qu'il nous indique.

Risque d'incendie



Entrée d'aire piétonne



Sortie d'aire piétonne



Station de taxis. L'arrêt et le stationnement y sont réservés aux taxis en service



Arrêt d'autobus. L'arrêt et le stationnement des autres véhicules sont interdits,



Emplacement d'arrêt d'urgence. L'emplacement constitué par un aménagement ponctuel de l'accotement est réservé aux arrêts d'urgence.



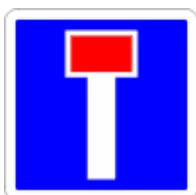
Circulation à sens unique



Priorité par rapport à la circulation venant en sens inverse



Impasse.



Pré signalisation d'une impasse



Traversée de tramways



Passage pour piétons.

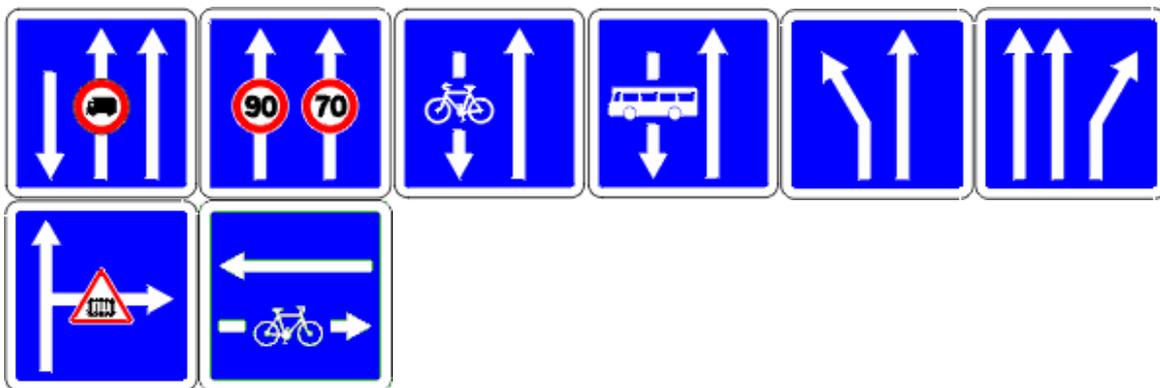


Surélévation de

La chaussée.



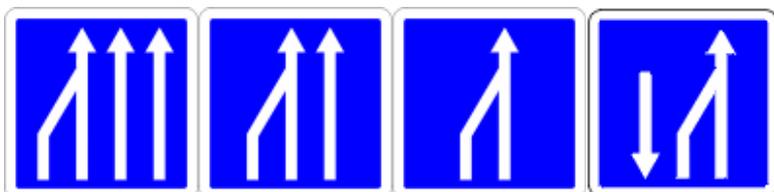
Conditions particulières de circulation par voie sur la route suivie. Les panneaux indiquent les conditions particulières de circulation telles que nombre de voies, sens de circulation par voie, ou indications concernant une ou plusieurs voies de la chaussée.



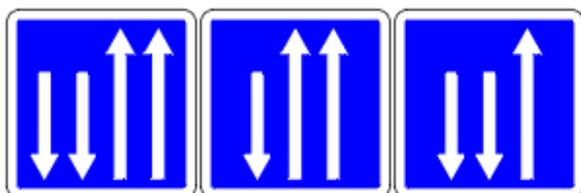
Voie de détresse à droite et à gauche. Les voies de détresses ont pour fonctions de ralentir un véhicule dont les freins sont inefficaces.



Réduction du nombre de voies sur une route à chaussées séparées ou sur un créneau de dépassement à chaussées séparées. Ce panneau rend interdite une manœuvre de dépassement.



Pré signalisation d'un créneau de dépassement ou d'une section de route chaussées séparées. Ce panneau rend possible le dépassement si le créneau est dans notre sens de circulation.



Direction conseillée pour les véhicules indiqués dans le panneau.



Direction conseillée pour les véhicules en fonction de leur hauteur, largeur et poids.



Direction conseillée en fonction du chargement du véhicule.

Matières inflammables    Matières polluantes.    Matières dangereuses.  
ou explosives.



Entrée d'un tunnel.

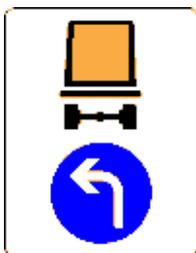
Ce signal indique l'entrée d'un tunnel où il est interdit de faire demi-tour, de s'arrêter et de stationner en dehors des emplacements d'arrêt d'urgence prévus à cet effet et où l'allumage des feux de croisement est obligatoire.



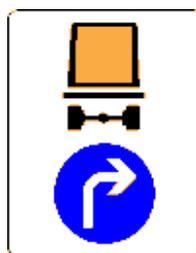
Sortie de tunnel.



Présignalisation d'une section comportant un tunnel dont l'accès est interdit à certains véhicules transportant des marchandises dangereuses



ou



**Sur autoroute :**

Début d'une section d'autoroute.



Fin d'une section d'autoroute.



Présignalisation d'une borne de retrait de ticket de péage



Paiement par carte bancaire

Paiement auprès d'un péagiste.



Paiement par abonnement. La voie est réservée aux usagers abonnés

Paiement automatique par pièces de monnaie



Par télé péage.



ou



Route à accès réglementé.  
Sauf indication contraire, la vitesse  
maximale des véhicules est  
fixée à 110 km/h.



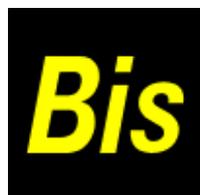
Fin :



rocade



Permettant d'indiquer l'itinéraire  
"Bis" Un itinéraire Bis  
est un contournement de la voie  
principale.



Permettant d'identifier un  
itinéraire « S » dit de  
substitution « S ». Il caractérise  
un réseau associé à un réseau  
principal autoroutier auquel il se  
substitue lorsque ce dernier  
connaît des perturbations



Informations relatives aux services ou activités touristiques



informations indiquées dans ce panneau :



Poste de secours



Poste d'appel d'urgence



Cabine téléphonique publique



Distributeur de billets de banque



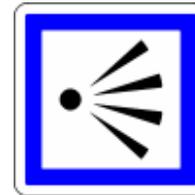
Station de gonflage



Poste de Dépannage.



Point de vue



Moyen de lutte contre l'incendie



Fréquence d'émission d'une station de radiodiffusion dédiée aux informations sur la circulation routière et l'état des routes



Terrain de camping pour  
Tentes ou caravanes et autocaravanes Station de vidange.



Terrain de camping pour tentes,  
caravanes et autocaravanes.



Auberge de jeunesse



Hôtel



Chambre d'hôtes ou gîte Emplacement pour pique-nique Jeux d'enfants



Point de détente



Emplacement de mise à l'eau  
d'embarcations légères  
Gare de téléphérique



Point de départ d'un itinéraire

pédestre ou ski de fond



Gare de téléphérique



Point de départ d'un télésiège ou d'une télécabine



Gare auto / train



Embarcadère



Toilettes ouvertes au public



Installations accessibles aux personnes handicapées à mobilité réduite



Restaurant ouvert 7 jours sur 7



Débit de boissons



Poste de distribution de carburant ouvert 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24

assurant le ravitaillement en gaz de pétrole liquéfié (G.P.L.).



ou



Issue de secours vers la droite et vers la gauche.



Une issue de secours est souvent présente dans les tunnels et a pour fonction de protéger du feu et de la fumée une personne voulant s'échapper

**Autres panneaux :**

Produits vinicoles.



Produits du terroir.



Eau potable.



Piscine.



Centre équestre.



Point accueil jeune.



Parc naturel régional : il s'agit d'un idéogramme type qui reçoit dans l'ovale marron l'emblème du parc naturel régional à signaler

Réserve naturelle

Parc national

**Logotype**  
Exemple de logotype : Hautes-Pyrénées



"jardin remarquable

"musée de France"

Site classé

Monument historique

Point d'accueil du public dans un espace naturel sensible



Terrain du conservatoire  
du littoral et des rivages  
lacustres

